

**DELIBERATION PORTANT CREATION DE PARCOURS
AU SEIN DE LA LICENCE MENTION MATHÉMATIQUES PORTEE PAR L'UFR MATHÉMATIQUES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 1^{er} JUILLET 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

PRESENTATION DU PROJET

Pour s'adapter à la réforme des concours de l'enseignement, l'UFR Mathématiques souhaite proposer en N3 Mathématiques un parcours « Préparation CAPES », en parallèle du parcours général déjà proposé en N3 Mathématiques et qui s'intitulera désormais « Mathématiques fondamentales et appliquées ».

L'objectif de ce parcours est de fournir une préparation spécifique au concours du CAPES Mathématiques. Le passage de ce concours demande peu de nouvelles connaissances théoriques par rapport au N2 Mathématiques, mais les étudiants doivent appréhender avec du recul et sous différents angles (dont l'angle didactique) les notions de N1 et N2 Mathématiques.

Le parcours général « Mathématiques fondamentales et appliquées » aborde sur tout le N3 de nouvelles notions mathématiques, dans la continuité et en s'appuyant sur les connaissances de N2, pour arriver à un niveau N3 et préparer une entrée en Master Mathématiques avec un des objectifs suivants : mathématiques appliquées au monde du travail - recherche en mathématiques - préparation de l'agrégation externe de mathématiques.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer les parcours « Mathématiques fondamentales et appliquées » et « Préparation CAPES » au sein de la Licence mention Mathématiques portée par l'UFR Mathématiques à compter de l'année universitaire 2025-2026.

Membres en exercice : 44

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 10 juillet 2025